

En résumé, Messieurs, reconnaissant que la direction par la rue Le Laboureur est une impossibilité, je vais maintenant vous dire toute ma pensée.

Si le train vers le parc Foresta pouvait être exécuté sans qu'il en coûtât rien à la commune — et je crois en avoir l'assurance —, nous ne saurions trop nous hâter de nous y associer et, à défaut d'argent que nous n'avons pas, de lui prêter au moins tout notre appui moral.

Quelques personnes, dit-on, s'imaginent qu'un arrivage qui n'aboutit pas au centre de la ville est un inconvénient. Mais, Messieurs, il ne faut pas voir voyagé pour ne pas reconnaître qu'en France et même à l'étranger, fort peu de chemins de fer aboutissent au centre d'une ville. Londres est une des exceptions, car le chemin de fer, pour atteindre le centre de la ville, passe par-dessus les maisons. Et, en ce moment même, on établit un tunnel immense, afin qu'au moyen de ce souterrain, les wagons puissent atteindre un embarcadère central.

Au reste, chacun d'entre nous sait que le chemin de Saint-Denis dépose les voyageurs à plus d'un kilomètre du centre de la ville. A Pontoise la distance est bien plus grande encore. A Saint-Cloud, résidence impériale, il y a plus de deux kilomètres et plusieurs escaliers avec quatre-vingts marches. Et tous les chemins de fer qui desservent les alentours de Paris ont des gares établies à des distances plus ou moins grandes du centre.

Sans aller si loin, voyez près de nous : les stations d'Epinay, d'Ermont, Franconville, Herblay touchent-elles ces différentes localités dont elles ont cependant doublé la richesse et l'importance ?

Enfin, loin que la station du parc Foresta soit un inconvénient, nous devons la considérer comme un avantage sous beaucoup de rapports. Si la gare était établie ainsi qu'on l'assure à une courte distance du Rond-Point, elle ne se trouverait pas à cinq minutes de la place du Marché, point à peu près central.

Remarquons, Messieurs, que cinq magnifiques avenues donneraient à cet embarcadère des accès en tous sens, et qu'elles sont destinées à être prolongées dans toutes les directions. De plus, deux rues parallèles, celle de Saint-Jacques et celle de Jaigny, serviraient principalement pour les voitures et les transports de commerce, et soulageraient la belle avenue, qui serait réservée alors aux voitures suspendues et aux piétons.

Le public étranger, [que l'] on peut évaluer aux dix-neuf vingtièmes des voyageurs à transporter, serait déposé dans le plus délicieux site de la vallée de Montmorency, à deux pas de la place du Marché, à deux pas de la forêt.

Il sera facile, au moyen de la création d'omnibus à un prix extrêmement réduit, peut-être gratis, qui, partant de la place de la Mairie passerait par la rue Le Laboureur et desservirait ainsi le Pavé neuf, arriverait donc en quelques minutes à la gare au moment de chaque départ.

Le prolongement possible de la ligne, condition toujours imposée par l'Administration supérieure à tous les projets de lignes secondaires, pourra facilement avoir son effet, d'abord en débouchant par l'Ermitage, puis Saint-Brice, Ecoeu et la grande plaine qui touche à Luzarches.

Cinq communes environnantes, Domont, Andilly, Margency, Soisy et Montlignon se préoccupent déjà de ce tracé dans l'espoir d'un facile raccordement.

Aucun de vous, Messieurs, n'ignore les vœux unanimes des habitants de Montmorency pour la création d'un chemin de fer et que tous attendent avec la plus vive anxiété l'issue favorable de notre délibération. Tous savent parfaitement que le jour où il sera annoncé, publié, qu'un chemin de fer partant de Paris arrivera à Montmorency, le nombre des voyageurs quadruplera. Les propriétés doubleront de valeur, la consommation augmentera en proportion.

En résumé, Messieurs les Conseillers, je vous propose donc, attendu l'impossibilité où nous sommes d'acquérir les terrains nécessaires à l'exécution du chemin à travers les parcs, de vous joindre à moi pour exprimer à la Compagnie du Nord toute notre reconnaissance pour les travaux qu'elle a bien voulu faire dans notre intérêt et la supplier de reporter toute sa bienveillance sur le tracé aboutissant au rond-point du parc Foresta.

Question de vie ou de mort, je vous le répète, pour Montmorency.

En conséquence, j'appelle toute votre attention sur l'exposé que je viens de vous soumettre. Si vous en adoptez le principe, Messieurs, je vous proposerais une rédaction de notre délibération : »